

Image not found or type unknown



Délai de prescription et droit des affaires

Par **claudio fidelle_old**, le **05/12/2007** à **19:23**

bonjour à tous, mes parents ont une supérette et ont fait appel à un frigoriste pour les installations de frigo. malheureusement, un de ces frigos est tombé en panne et la marchandise a été perdue. Le frigoriste estime qu'il n'y est pour rien. Quelle est le délai qu'ont mes parents pour tenter une action contre ce frigoriste? Merci à tous